

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

## Almanach Français.

- Lundi 26 (1794).** — Prise de Dinan, par le général Jourdan, contre les Alliés.
- (1794). — Rendition du fort Saint-Elme, par le général Dugommier, contre les Espagnols.
- (1795). — Combat de Calabius, par le général Schérer, contre les Espagnols.
- (1800). — Combat de Chinsella, par le général Lannes, contre les Autrichiens.
- (1809). — Junction de la Grande-Armée avec celle d'Italie, par Napoléon, contre les Autrichiens.
- Mardi 27 (1807).** — Prise de Dantzig, par le maréchal Lefebvre, contre les Prussiens.
- (1800). — Prise de Verceil, par le général Morat, contre les Autrichiens.
- (1800). — Troisième attaque du Pont-du-Var, par le général Suchet, contre les Autrichiens.

NAVIRES DU HAVRE, ATTENDUS ICI.

Les Deux frères unis, 28 février.

## MONTÉVIDÉO.

26 mai 1845.

Aujourd'hui, 26 mai 1845, à une heure et demie, M. THEODORE PICHON, consul général de France, a débarqué à Montevideo.

Influence de M. le Consul de France sur l'esprit du PRÉSIDENT LEGAL de cette République.

(SIMPLE HISTOIRE.)

Il y a cinq mois qu'une de nos compatriotes avait une enfant, jeune fille de 15 ans, at-

teinte d'une grave maladie, contre laquelle tous les efforts de la médecine avaient échoué. Omeopathie, médecine ordinaire, remèdes de bonnes femmes, la pauvre mère avait essayé de tout pour rendre la santé à sa fille; mais, hélas! tous ses soins avaient été inutiles. Une espérance, toutefois, lui restait encore; une espérance de sauver son enfant, telle faible qu'elle soit, quelle est la mère qui ne l'accueille avec empressement. Le dernier médecin qui donnait ses soins à la jeune malade avait dit à notre compatriote: l'air de la campagne peut seul amener un changement dans l'état de votre fille, il faut l'y envoyer passer quelques mois; et la bonne mère écrivit à notre ami pour obtenir de lui les moyens de faire conduire sans danger elle et sa fille dans le camp ennemi, pour de la gagner la campagne.

Le port du Buceo venait d'être fermé aux escadres étrangères pour leur ravitaillement, qui, depuis peu de jours, suivant ordonnance d'Oribe, s'opérait à Punta-Yegua. Le lendemain de sa demande, madame N... reçut de notre chef de station l'offre de faire conduire la mère et la fille à Punta-Yegua, avec tous les ménagements et les soins que nécessitait l'intéressante malade, et, peu de jours après, nos deux compatriotes s'étaient installées tant bien que mal à quelques lieues du Cerrito.

Depuis cette époque, madame N... n'a point été déçue dans ses espérances, la santé de sa fille s'est presque rétablie, et elle a demandé ses passeports pour retourner à Montevideo; mais, malheureusement, le camp ennemi est comme une souricière; certains nationaux peuvent y entrer, mais en sortir, point. Les passeports pour Montevideo lui ont été refusés, elle s'est adressée au consul de France pour les obtenir par son intermédiaire; peines perdues; elle a écrit à M. le contre-amiral Laine qui a immédiatement fait ce qu'il lui était possible de faire, il a fait parvenir à notre compatriote une lettre pour M. Pichon, dans laquelle il engageait celui-ci à s'intéresser aux deux demandantes; mais, inutile bonté, M. le consul n'a rien obtenu, n'a pu rien obtenir du général assiegeant...

Telle était, il y a peu de jours, l'influence sur l'esprit du Président Légal, qu'avaient valu à M. le consul Pichon trois années de dévouement à la cause d'Oribe.

Ce soir, à trois heures, des que le pavillon tricolore a flotté sur la maison consulaire, la frégate l'Africaine l'a salué de 19 coups de ca-

non, et, quelques instants après, le fort des Dragons lui rendait les mêmes honneurs.

Des ce jour le consulat de France et la chancellerie, dont les résidents français à Montevideo étaient privés depuis bientôt 17 mois, sont rétablis. Cette réinstallation a dû être faite par le consul qui avait demandé ses passeports, afin de permettre aujourd'hui les rapports et l'échange des communications officielles que les circonstances pourront nécessiter, entre le gouvernement de la République et les agents français. Et si, comme il y a tout lieu de le croire, un débarquement de marins doit s'effectuer, pouvait-il convenablement s'opérer dans une ville où notre nationalité n'était représentée par aucun agent officiel?

## FRANCE.

Paris 31 mars 1845.

L'aggravation de la situation politique, ses difficultés chaque jour croissant sont un fait qui frappe aujourd'hui tous les yeux, même les moins ouverts, et jette dans une douloureuse perplexité, dans une pesante irrésolution, tous ceux qui comme nous, neutres, mais non point indifférents, sont sans intérêts et sans passions dans la lutte extrême à laquelle ils assistent avec regret, n'ont qu'une pensée: le bien et l'honneur du pays, voient le mal et ne voient plus le remède!

Le remède!... il y en avait encore un il y a quelques semaines, et nous l'avons indiqué: c'était que M. le ministre des affaires étrangères, à qui trois années n'avaient pas suffi pour obtenir du cabinet anglais que celui-ci se rendit au vœu de la France exprimé par la chambre des députés, de voir replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon, et qui ne s'était pas senti assez fort pour refuser à l'Angleterre une réparation demandée avec arrogance, une indemnité obtenue sans droit; c'était que M. le ministre des affaires étrangères, se fondant sur ces motifs ou alléguant un prétexte, se retirât du cabinet avec l'ouverture de la session. Cette retraite volontaire, par laquelle il eut rendu à ses collègues toute liberté; cette retraite momentanée, par laquelle il n'eut fait à l'avenir que le sacrifice d'un présent assez court; cette retraite habile par laquelle il eut étouffé tout germe de division dans le sein du parti conservateur et acquis de nouveaux droits à sa confiance et à sa reconnaissance, cette retraite, sans diminuer l'orateur, eut grandi l'homme d'état!

Consciencieusement, qui eut osé dire que M. Guizot s'était retiré parce qu'il avait douté de la supériorité de sa parole? Qui eut osé dire qu'il avait fui de devant la tribune? Et si on l'avait dit, qui l'aurait cru?—Mais en admettant même qu'il y eut lieu de craindre que la noblesse et la prudence de cette conduite fussent méconnues, dénaturées, fausement interprétées, indignement calomniées par les partis, l'ancien ministre des affaires étrangères ne demeurerait-il pas toujours le député de Lisieux, l'orateur que l'opposition, tout en

le combattant, ne peut se défendre d'admirer ? La tribune et ses amis ne lui restaient-ils pas toujours ? Il y a des circonstances où l'homme, même le plus fort, n'attend pour renoncer à la lutte, qu'il ait épuisé cette dernière ressource.

Quand Napoléon a abdiqué à Fontainebleau, il pouvait encore combattre ; il ne l'a pas voulu, et cette abdication ne lui a rien fait perdre de sa gloire. Au moyen de cette retraite volontaire de M. le ministre des affaires étrangères, M. le comte Molé eut alors pu prendre, à côté de trois de ses anciens collègues du 15 avril, la place de M. Guizot dans le conseil, et Guizot, s'il l'avait voulu, n'aurait eu qu'à accepter la place de M. Sauzet au fauteuil de la présidence.

Aujourd'hui son ministère est à bout de voie ; impossible devant la chambre actuelle, il songe à la renouveau et cherche tous les moyens imaginables pour se rendre favorables les élections prochaines. L'indépendant Pritchard l'a perdu dans l'esprit des masses électorales ; il sait et veut à tout prix effacer cette souillure ; pour y parvenir, en assure que, mettant à profit la position forcée que lui ont faite les demandes de conversion, il songe à présenter lui-même un projet de conversion qui, en diminuant les dépenses du trésor, lui permettrait d'annoncer aux contribuables un allègement des charges.

Ce double projet n'a pas encore obtenu la sanction nécessaire pour être présenté aux chambres. Pressé par le temps et les difficultés de sa position, le ministre demande une prompt solution, et, en désespoir de cause, il a, dit-on, offert sa démission. Malgré cette menace, tout est encore en suspens ; on craint de trop accorder à la province et de méconter la capitale ; on se souvient des embarras causés par les projets de conversion de M. de Villele, et on se tient en garde contre tout funeste entraînement.

Le départ de M. le duc de Broglie pour Londres a mis fin aux projets qui s'agitaient autour du noble pair, et par suite desquels on avait répandu le bruit qu'il avait différé son voyage. Une des propositions que le négociateur français est chargé d'offrir au gouvernement anglais en échange du droit de visite, consisterait à organiser des croisières mixtes en permanence au point de départ et d'arrivée des bâtimens négriers. Une autre proposition tendrait, assure-t-on, à détruire les factories d'esclaves et à déclarer la guerre aux chefs nègres qui seraient convaincus de faire la traite. Nous doutons que le cabinet britannique accepte aucune de ces propositions, qui sont à la fois insuffisantes et dangereuses. D'un autre côté, il est difficile de croire qu'un homme du caractère et de la position de M. de Broglie ait consenti à se charger d'une mission aussi importante sans avoir à peu près la certitude d'obtenir une concession quelconque ; mais quelques efforts que fasse le noble pair, cette concession, s'il lui en est accordé une, sera de médiocre valeur. Le ministère tory, voulu-il en faire une sérieuse, le pourrait difficilement. L'état de l'opinion, en Angleterre, ne lui permet guère de céder sur une question qui excite si vivement les susceptibilités du parti religieux.

Le congrès espagnol a été snisi, dans la séance du 11 mars d'un projet de loi important sur les élections. D'après le nouveau système électoral, le nombre des députés sera porté à 306. L'élection sera directe et ne se fera plus dans les chefs-lieux de provinces, comme aujourd'hui, mais dans les districts. Cette disposition essentielle diminuera beaucoup l'action des députations provinciales et des *ayuntamientos*, qui formaient les listes électorales à leur gré et désignaient elles-mêmes les candidatures. La nouvelle loi nous semble plus en harmonie avec les principes constitutionnels ; elle modifiera aussi les mœurs et les habitudes parlementaires du pays. En effet, les candidats à la députation, en Espagne, se rendaient rarement eux-mêmes dans les provinces dont ils briguaient les suffrages. D'une part le gouvernement, d'autre part les autorités locales disposaient ordinairement des élections ; aussi pouvait-on dire que les membres des cortés étaient, à toutes les époques, encore plus les représentants de l'administration existante que des corps municipaux de la nation.

En effet, ils n'étaient souvent pas même connus dans les provinces où ils étaient élus. Désormais les candidats seront obligés de se présenter personnellement devant leurs commettants, et se pénétrant mieux des vrais intérêts du pays, pourront à leur tour communiquer dans les provinces cet esprit d'ordre et d'affaires qu'ils acquièrent dans les délibérations et les travaux législatifs.

La paix entre l'Espagne et le Maroc n'aurait pas été de longue durée s'il en faut croire l'*Eco del Comercio*. On écrit d'Almería, à ce journal, sous la date du 3 mars, que la garnison de Melilla a dernièrement fait un feu soutenu pendant toute la nuit contre les Marocains qui bloquent la place, et qui ont en leur pouvoir les fors détachés de San-Lorenzo, San-Francisco et Santiago. La garnison était très fatiguée et souffrait de terribles privations ; il serait cependant facile de l'approvisionner, car Melilla est plus près que Malaga, la traversée est moins pénible et il y a plus de moyens de communication.

Un journal du Midi nous apprend, qu'Abdel-Kader s'agitait sur la frontière occidentale de nos possessions et qu'il était peut-être à la veille de tenter quelque nouveau coup.

Voici donc le résultat de ce traité du Maroc signé avec tant d'empressement par M. Gluksberg ! Que peut-on espérer maintenant de cette délimitation du territoire dont le gouvernement a chargé M. Larue ! Croit-on que ces lignes, tracées par la diplomatie, auront quelque valeur si la guerre se rallume dans la province d'Oran ?

Ce mouvement que prépare, dit-on, Abdel-Kader, n'a peut-être rien de sérieux. Quoiqu'il en soit, l'émir serait sans doute moins ardent à l'attaque, s'il ne sentait que l'épée de la France, conférée à des mains habiles, n'a plus la liberté de frapper de tout son poids. (Courrier Européen.)

#### — NOUVELLES DES ETATS UNIS.

Nous avons reçu par la barque américaine *Nile*, entrée dans le port de Rio-Janeiro, le 28 avril, des nouvelles des Etats-Unis, jusqu'au 20 mars. M. le président Polk, en entrant en fonctions, a complètement renouvelé le ministère. Le nouveau cabinet est ainsi composé :

MM. Buchanan, affaires étrangères ;  
Bancroft, marine ;  
Walker, intérieur ;  
Marey, guerre ;  
Cove Johnston, postes ;  
Mason, finances.

Le sénat américain ayant approuvé l'annexion du Texas aux Etats-Unis, le gouvernement a envoyé un gouverneur prendre possession de cette nouvelle province. On disait que le ministre mexicain avait demandé ses passeports et qu'il était parti pour Mexico.

— Le 1er mai, les navires de guerre brésiliens et américains qui se trouvent dans la baie de Rio Janeiro, ont pavisé à l'occasion du jour anniversaire de la fête de S. M. le roi des Français. Aucun bâtiment de guerre français ne se trouvait dans ce port.



## MARIÑE

et

### MOUVEMENT DU PORT.

#### ARRIVAGES.

Entrées du 26

Aucun :

DEPART DU 26.

pour

Rio-Janeiro. *Beudita Maria*.

## AVIS DIVERS

AVIS.

A LA GRANDE LUNETTE.

Maison Vigizzi, rue du Rincón n.º 29 et 31

On trouvera pour ces jours de fêtes un grand assortiment de deux cents et quelques traverses pour hommes et pour dames, plus cinq ou six comparses telles que : arlequins, pierrots, magiciens, etc., dominos riches et de tous genres un grand choix de maques en carton, cire et satin, noir et de couleurs faex-nez, barbes, moustaches et perquettes.

Les personnes qui voudront bien honorer cette maison de leur confiance seront, comme par le passé, servis avec zèle, promptitude et aux prix les plus modérés.

Les principaux membres de la société dramatique italienne nous prient de prévenir nos lecteurs que la société dont parle l'avis ci-dessous, n'a nullement été dissoute, et que cet avis n'est que l'expression d'un seul membre qui n'en fait plus partie. Ces messieurs préparent une représentation qui aura lieu très prochainement.

AVIS.

On demande pour garçon de puériculture un jeune homme de 14 à 15 ans, qui sache parler le basque et l'espagnol.

S'adresser rue du Sarandi, numéros 176 et 178, à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

AVIS AU PUBLIC.

A vendre des haricots blancs de Soissons première qualité, au magasin de comestibles rue du 18 Juillet n.º 54, près du Lion d'Or à deux piastres l'arrobe, et 80 reis la livre.

AVIS.

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT AU COMMERCE

COURS DE TENUE DES LIVRES

En partie simple ou double, d'arithmétique commerciale, et des langues française et anglaise, à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le lundi et les jours de fête. Comme la géographie moderne n'est pas étrangère au commerce, on pourra si les élèves le désirent, leur en donner les leçons.

Les cours s'ouvriront le 2 du mois de juin ; ceux qui se disposeront à les suivre sont priés de se présenter avant cette époque pour prendre leurs inscriptions respectives, calle de las Camaras n.º 97, institution de M. l'abbé Paul.

On prévient que les professeurs n'affichent pas une méthode ni nouvelle, ni extraordinaire, et qu'ils ne s'engagent point à faire parler et écrire correctement aux élèves ces deux langues, ni dans quatre, ni dans six mois de leçons.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie CONSTITUCIONAL, Rue de las Camaras N.º 34